



Cabanes

Tourtemagne
027 932 14 55

Rochette
032 492 10 22

réservations

Fredy Tscherrig, gardien
027 934 34 84
info@turtmannhuette.ch
www.turtmannhuette.ch

Responsable : Sylvia Hasler
032 489 21 10, 079 409 24 69
rochette@cas-prevotoise.ch

Cabane des Gorges – réservations : Josiane Gafner Didier, 077 522 68 46
cabane.gorges@cas-prevotoise.ch

Les lundis et vendredis, dès 17h30, la cabane est ouverte à tous les membres pour partager un moment de convivialité.

Bibliothèque de section sur rendez-vous : Georges von Arx, 032 493 20 14 ou 079 630 33 06.

Gardiennages à la Rochette

Décembre :

3-4 décembre	Eddy Jutzi	079 675 84 84
10-11 décembre	André et Elisabeth Gindrat	075 425 87 79
17-18 décembre	Andreas Sprunger Sylvia et Sven Hasler	079 447 65 92 079 409 24 69
24-26 décembre (Noël)	Libre	
31 décembre - 5 janvier (Nouvel An)	Michèle Jung Pierrette et Frédy Nobs	079 758 48 17 079 889 48 79

Présidence :	Yves Diacon, L'Orée 3, 2710 Tavannes, 032 481 28 86, 079 936 81 86, president@cas-prevotoise.ch
Gestion des membres :	Eléonore Girardin, rue Aimé-Charpillot 13A, 2735 Bévillard 079 759 27 31, membres@cas-prevotoise.ch
Site internet :	Raphaël Liechti, Chemin de Beausite 7, 2710 Tavannes 032 481 24 13, 079 214 38 89 internet@cas-prevotoise.ch – www.cas-prevotoise.ch
Bulletin :	Michèle Giorgianni, rue des Tilleuls 5, 2710 Tavannes 077 480 07 22, bulletin@cas-prevotoise.ch
Imprimeur :	Imprimerie Juillerat Chervet SA, rue de la Clé 7, 2610 St-Imier 032 942 39 10, info@ijc.ch – www.ijc.ch
Coordonnées bancaires :	Banque Cantonale Bernoise SA, 3011 Berne CH55 0079 0042 3180 3734 7 Club Alpin Suisse – Section Prévôtoise, 2735 Malleray Compte CCP de la banque 30-106-9

Délai rédactionnel : le dernier jour du mois

Photos de couverture : Pascal Bourquin

Avant-propos... pessimiste

La fin de l'année 2022 ne sera pas semblables aux années passées pour les membres de la section Prévôtoise puisqu'il n'y aura pas d'assemblée générale au mois de décembre, celle-ci étant désormais repoussée au mois de février.

Malgré ce report de 2 mois, il s'agit de penser à la bonne marche de la section en essayant de combler toutes les places vacantes ou à repourvoir permettant un fonctionnement adéquat de cette association avant l'assemblée générale du 25 février 2023.

Avis aux amatrices et amateurs : les 5 postes à repourvoir sont :

Membre du Comité de section	Vice-président
Membre du Comité de section	Responsable Culture et environnement
Membre du Comité de section	Responsable de la gestion des membres
Préposée-e	Responsable des annonces du bulletin de section
Préposée-e	Responsable des seniors

Nous sommes 614 membres dans la section Prévôtoise. Mais si chacun-e se dit : « Sur les 614 membres il y aura bien quelqu'un d'autre que moi pour accepter un poste », aucun de ces postes ne trouvera preneur-se...

Les membres qui acceptent de contribuer au bien et à l'avenir de la section sont prié-e-s de s'adresser à yvesdiacon@hotmail.com ou au 032 481 28 86.

Il serait intéressant, si un-e membre de la section acceptait la responsabilité de la « Culture et environnement » de former une petite commission afin de définir l'orientation écologique de la section.

Le bulletin de section se porte mal, non pas au niveau rédactionnel mais au niveau financier. Ce lien entre membres de la section Prévôtoise devrait s'autofinancer grâce aux annonces récoltées, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Le Comité de section se penche actuellement sur le problème afin de trouver une solution acceptable pour maintenir la parution de ce bulletin. Si toutefois une idée novatrice vous venait à l'esprit ou si vous acceptez de donner un peu de votre temps pour « aller à la pêche aux annonces » faites-le savoir au Comité.

Pour conclure de manière répétitive, allusive et quelque peu moralisatrice en paraphrasant la phrase J-F Kennedy : « Ne demandez pas ce que la Prévôtoise peut faire pour vous, mais ce que vous pouvez faire pour que la Prévôtoise vive » ...

Yves Diacon

Procès-verbal

Assemblée ordinaire de la section Prévôtoise, au restaurant de la Place, mercredi 26 octobre 2022

Président : Yves Diacon

Secrétaire : Céline Kummer

L'assemblée est ouverte à 19h20 en présence de 22 membres. 5 personnes se sont excusées : Arlette Rossé, Josiane Vuilleumier, Claude Gafner, Sylvia Hasler et Pascal Bourquin.

1. Salutations et bienvenue

Le président salue les personnes présentes.

Il regrette devoir faire part du décès de Vèrène Bron, membre de la section. Son souvenir est évoqué par Otto Habegger et un instant de silence est observé en sa mémoire.

2. Procès-verbal du comité de section du 24 août

Ce procès-verbal, qui a paru dans le bulletin de septembre 2022, est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Correspondance

Les inscriptions pour le forum culturel du CAS qui a lieu le 12 novembre 2023 devaient être annoncées jusqu'à hier. Le président n'a pas été informé si Marc Ruefli, responsable culturel de la section, s'est inscrit.

Le président a répondu à une enquête de l'Observatoire Suisse du Sport et de Swiss Olympic qui est adressée tous les six ans aux différents clubs sportifs.

Le prochain Rallye Jurassien aura lieu le 7 mai 2023 et sera organisé par la section Delémont.

4. Mutations

Admissions

- Gabriella Fringeli de Soyhières
- Stéphane Fillistorf des Reussilles
- Anouck Glauser-Fillistorf des Reussilles

Démissions

- Peter Hebeisen

Décès

- Vèrène Bron

Ces mutations sont acceptées à l'unanimité par un lever de main. Éléonore Girardin est vivement remerciée pour son travail de gestionnaire des membres.

5. Activités de montagne: compte rendu et courses futures

Philippe Gosteli, ainsi que quelques membres présents, font le récit des courses passées, illustré par de magnifiques photos pour l'une d'entre elles.

Il relève que les deux courses d'escalade proposées par Mathilde Forster pour la jeunesse 2 (anciennement OJ) ont dû être annulées, faute de participants. Ceci est regrettable, d'autant que Mathilde organisait ses premières courses d'escalade en qualité de cheffe de course.

6. Présentation et approbation des courses 2023

Philippe Gosteli présente le programme des courses 2023 qui a été établi par les

chef(fe)s de course. Une première version a paru dans le bulletin de section d'octobre.

Quelques modifications mineures sont encore apportées et deux courses nouvellement annoncées sont ajoutées à ce programme, qui est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Il précise encore que, désormais, chaque chef(fe) de course définit lui(elle)-même la date d'ouverture des inscriptions à ses courses. Il remercie les chef(fe)s de course pour leur investissement.

Philippe Gosteli présente ensuite le montant des subventions pour les courses 2023 avec guides. Il propose de fixer ces subventions à 200 CHF par jour pour les courses nécessitant la présence d'un guide de montagne. Cette répartition est acceptée à l'unanimité par les membres présents. Il se charge de transmettre cette proposition aux guides concernés.

7. Bulletin de section et annonces

Le président revient sur la question de l'avenir du bulletin de section. Les coûts ne cessent d'augmenter et les recettes des annonces ne cessent de diminuer. Ainsi, en 2021, le coût total du bulletin s'est monté à 26'300 CHF alors que le produit des annonces s'est élevé à 23'400 CHF, soit une charge financière de 2'900 CHF pour la section.

En 2022, le produit des annonces est de 22'550 CHF, soit une diminution de recettes de 850 CHF par rapport à l'année précédente.

Le comité de section a déjà abordé cette problématique et explore différentes pistes, notamment celle de réduire le nombre de parution et de passer de 11 bulletins/an actuellement, à 6

bulletins/an dès 2024. Le comité doit encore affiner ses réflexions et émettra des propositions lors de la prochaine assemblée générale de section.

Concernant les annonces, le président explique que Nicole Antille, préposée aux annonces, a émis la possibilité de quitter sa fonction à la fin de l'année 2023.

8. Assemblée 2022 des présidents des sections du CAS

La conférence des président(e)s romand(e)s, dont l'organisation nous revient cette année (location de la salle, présidence, prise du PV et organisation d'un apéro dînatoire), aura lieu jeudi 3 novembre à Yverdon-les-Bains. Le président, Céline Kummer, Philippe et Anita Choffat s'y rendront. Les frais engendrés sont à la charge de la section Prévôtoise.

L'apéro dînatoire ainsi que les boissons pour une quarantaine de personnes seront livrés sur place par l'entreprise traiteur « la Ferme » située à Yverdon pour le prix de 18 CHF/personne. La location de la salle se monte à 250 CHF. Les frais totaux à notre charge se monteront donc à environ 1000 CHF.

Cette conférence des présidents romands permet de préparer l'assemblée des présidents des sections suisses du CAS, qui aura lieu le 26 novembre prochain à Aarau et à laquelle le président participera.

9. Préparation de l'Assemblée générale de la section du 25 février 2023

Elle aura lieu à l'aula de l'école secondaire de Tavannes, à 15h30. Un apéro dînatoire, commandé à un traiteur de la région, suivra les débats et se fera sur inscription.

10. Préposés

Cabane Tourtemagne

Philippe Choffat relève que le projet de construction d'un réservoir pour l'eau avance peu pour le moment.

Cabane Rochette

Maurizio Gugel et Claude Rossé donnent plusieurs informations :

- Deux nouveaux panneaux « Bienvenue » ont été posés en bord de chemin, de part et d'autre de la cabane.
- Un petit panneau mobile « ouvert / blanc = fermé » est apposé sur le portail d'entrée « piétons ». Merci aux gardiens de laisser ce portail fermé afin que les clients potentiels voient si la cabane est ouverte ou non (la partie « voiture » du portail peut rester ouverte s'il n'y a pas de bétail).
- Dès janvier 2023, les groupes qui réservent la cabane pour des fêtes privées et qui ne consomment pas les boissons de la cabane se verront facturer le montant de 8 CHF par adulte non membre de la section et par jour (les enfants ne sont pas comptés). Il reviendra au gardien d'appliquer cette facturation.
- Le prix des différentes consommations sera adapté en 2023.
- Les instructions de gardiennage (check-list) ont été remises à jour et seront communiquées aux gardiens dès 2023.
- Le rangement des extérieurs et des travaux de remise en état de la place de jeu auront lieu le samedi 29 octobre prochain.

- Pour les quatre prochains mois, soit novembre, décembre, janvier et février, les gardiennages sont facultatifs. Les intéressés pour des gardiennages dès mars 2023 peuvent déjà s'annoncer.

Claude remercie chaleureusement les gardiens qui proposent un menu lors de leur gardiennage.

Poste de secours

Nicolas Vez relève que le cours de sauvetage 2022 a réuni une septantaine de participants et s'est bien déroulé. Le poste de secours est régulièrement sollicité pour des activités de sauvetage.

Seniors

André Knuchel relate la sortie des seniors qui a eu lieu le 2 octobre dernier à la Rochette.

Courses d'été

Philippe Gosteli a rencontré les responsables de l'office de l'environnement et de la chasse au sujet du site d'escalade du Paradis, qui a été fermé durant une certaine période en raison de la présence d'un couple d'aigles. Son but, lors de cette rencontre, était de représenter les grimpeurs du CAS et de mettre en avant le désir du CAS de collaborer avec cet office dans de tels cas de collusion entre protection de la nature et pratique de l'escalade.

Philippe Gosteli explique encore que le canton de Berne projette de restreindre, voire d'interdire les activités humaines (loisirs) à certains secteurs en créant de nouvelles « zones de protection ». Il va intervenir dans ce dossier pour défendre le point de vue du CAS.

Groupements régionaux

Sorvilier : Otto Habegger parle de la sortie du groupement sur deux jours à la cabane Bounavau.

Malleray-Bévilard : Leur assemblée générale a réuni 20 clubistes. André Knuchel annonce que, comme la caisse est encore bien garnie, le groupement a décidé de prolonger son existence encore d'une année.

Cornet : L'assemblée générale du groupement a eu lieu le 22 octobre 2022 précédée par une marche.

11. Divers et imprévus

André Knuchel annonce que les boissons consommées lors de la séance de ce soir sont offertes par le groupement de Malleray-Bévilard. Ce dernier est chaleureusement remercié.

Claude Rossé propose d'offrir une somme d'argent aux restaurateurs qui nous accueillent pour nos comités et assemblées, car très souvent ils mettent gratuitement une salle à notre disposition. Ce point sera repris et discuté en comité de section.

La séance est levée à 20h40.

Communiqué du responsable des activités et du préposé aux courses d'hiver

Finis les DVA à une ou deux antennes, ces appareils ne seront plus acceptés aux courses de la section Prévôtoise.



Le CAS recommande de n'utiliser que des appareils à trois antennes.

En cas d'un nouvel achat, votre section, pour des raisons d'uniformité, conseille les nouveaux DVA Mammut.



Courses à venir

Soirée fondue

12 novembre

Attention au changement de lieu !

Ce sera à la place de pique-nique Champ Chalmé.

Rendez-vous à 18h30, au lieu dit : Champ Chalmé sur la commune de Court.

À l'entrée de Court, prendre rue de Mévilier, direction Droit de Mévilier (700m/alt.), bifurquer à droite N/E env. 200m et vous trouverez un parc à voitures, un abri forestier se trouve à 10m en-dessus.

Les caquelons seront mis à disposition ainsi qu'une marmite de thé.

Chacune et chacun viendra avec son liquide et son solide.

Les personnes qui désirent se rendre sur place à pied (env. 40mn): rendez-vous à l'entrée des gorges de Court, à 17h50.

L'inscription n'est pas obligatoire, mais faciliterait l'organisation, chez Claude Rossé, en ligne ou au 078 633 86 75.

Formation DVA

10 décembre

Ce cours de formation DVA s'adresse à tous les chefs de courses hiver.

Rendez-vous à la cabane des Gorges samedi 10 décembre, à 9h. Matin théorie et pratique l'après-midi.

Comme d'habitude, repas pizza à la cabane.

Inscriptions en ligne ou auprès du chef de course : Patrice Liechti, 079 846 23 04.

Cascade de glace

sa 20 et di 21 janvier

Chef de course : Nicolas Zambetti, guide de montagne, 078 741 17 99, nico@tribu.ch.

Il peut toujours être utile de savoir se tenir sur ses crampons et manier correctement ses piolets. Même lors d'une ascension alpine classique quand la rimaye se montre sous ses mauvais jours. Cette sortie s'adresse tant aux débutants qu'aux avancés qui voudraient se perfectionner. Grimper en second, grimper en tête avec les vis à glace déjà posées, apprendre à poser des vis, faire des lunules. Bref, la cascade de glace est aujourd'hui le passage obligé pour aller se froter au grand alpinisme.

Comme nous l'avons déjà vu souvent, rien n'est moins sûr que de planifier à l'avance un week-end de cascade de glace. Aussi, je ne peux pas dire comment se déroulera précisément la sortie avant le mercredi 18 janvier. Par contre, ce qui m'importe, c'est de savoir combien vous serez. Pour ceci, vous pouvez vous inscrire en ligne entre le 1^{er} décembre et le 14 janvier 2023.

Ensuite, nous ferons un groupe whatsapp. Le lieu de destination reste ouvert, pourquoi pas, avec un peu de chance, le Jura ? Ou alors l'Oberland, le Valais ou les Grisons, selon les paramètres du groupe et les conditions du moment.

Vous aurez besoin de votre matériel de haute montagne et d'habits chauds. Je peux prêter du matériel, comme des piolets techniques, crampons et vis à glace pour ceux qui n'en auraient pas.

Les frais divers, comme le guide, le voyage et l'hébergement seront à diviser entre les participants.

Pour des raisons de sécurité, la sortie est limitée à 6 participants maximum.

À bientôt.

Remerciements

Aux participantes/ts de la randonnée au Tessin 2022.

Votre cadeau nous a émus et agréablement surpris. Nous vous sommes très

reconnaisants et nous vous donnons rendez-vous dans le val Sementina, pont tibétain en 2023.

Amitiés : André et Otto.



Coin de la sympathie

Sylvie Marmy et Brigitte Dard se remettent d'une opération médicale. Le groupement du Cornet leur souhaite une bonne convalescence.



Le coin des groupements régionaux

Cornet

Le groupement régional du Cornet a tenu son assemblée le samedi 22 octobre 2022 chez Claudine et Erwin Minder que l'on remercie pour leur accueil ++.

En voici les principales décisions :

Activités du Groupement en 2023 :

- Samedi 13 mai : sortie du groupement : une journée complète avec assemblée de printemps et repas.
- Week-end du 2-3 septembre : sortie du groupe en montagne (Mayens de Riddes / La Tzoumaz chez Nicole et Bernard Gafner) avec programme adapté à tous les niveaux de condition physique.
- Samedi 21 octobre : assemblée d'automne du groupement à la Bergerie d'Eschert précédée d'une marche durant l'après-midi.

Activités du Groupement liées à la section Prévôtoise en 2023 :

- Façonnage du bois à la Rochette (22 avril) Pierre Habegger
- Nettoyage de la Rochette (10 juin) :

Malleray-Bévilard

L'Assemblée générale du groupement régional a eu lieu au mois d'octobre dernier à la cabane Rochette sur Montoz avec une bonne participation de nos membres.

L'ordre du jour était statutaire, il en est néanmoins ressorti que l'activité du

Tramelan

Le 21 octobre nous nous sommes retrouvés pour la dernière rencontre de groupe de cette année 2022 au restaurant

Yves Diacon

Claudine Minder si celle-ci n'a pas d'autre occupation importante à cette date.

- Gardiennages à la Rochette : inscriptions personnelles sur le site de la section Prévôtoise, si possible bien à l'avance.

L'assemblée a été précédée par une excursion menée par Denis Zahnd dont le but était de trouver la borne marquant la frontière entre les cantons du Jura, de Soleure et de Berne. Une borne a effectivement été trouvée dans la région de la Rotlach (altitude 1140m) mais celle-ci ne comportait la mention que de deux cantons (BE et SO) car elle a été posée en 1958.

En fin de soirée un diaporama conçu par Denis Zahnd et Simone Hinderling relatant la sortie du groupement dans la région des Diablerets (Col du Sanetsch / cabane Prarochet / Oldenhorn) a été projeté pour la plus grande joie des participant-e-s. Un grand merci aux photographes-monteurs.

Thierry Grossenbacher

groupement régional se poursuivra au moins jusqu'à l'assemblée générale de l'année prochaine.

Une fondue sera éventuellement organisée durant l'été 2023 à la cabane Rochette sur Montoz.

Charles Donzé

Bellevue Les Places avec la présence de deux nouveaux membres.

Après les salutations d'usage et le chant

emmené par Claudine, Philippe a donné quelques précisions concernant les futurs travaux de la cabane de Tourtemagne.

Nous avons pu voir les diaporamas des courses passées et particulièrement celui de notre course de groupe à Glattalp. Suivi d'un excellent repas pris dans la convivialité.

Le 30 octobre, pour notre dernière course de groupe de l'année, Claire-Lise nous a fait découvrir les gorges de la Pöeta-Raisse dans le Val de Travers. Voir le récit.

Bienvenue à une nouvelle membre, Sarah Chatelain, nous espérons qu'elle trouvera l'ambiance et la camaraderie qu'elle souhaite.

L'assemblée générale aura lieu au Cip à Tramelan, le samedi 26 novembre, à 18h. Il sera proposé une nouvelle organisation simplifiée et moins formelle.

Comme d'habitude elle sera suivie d'un repas :

2 menus à choix (36 CHF par personne) :

1. Salade du marché
Rôti de bœuf au pinot noir
Gratin de légumes de saison
Mousse au chocolat
2. Salade du marché
Tripes à la neuchâteloise
Tripes à la milanaise
Mousse au chocolat

Inscriptions chez Charles Donzé,
079 517 72 00,
donze.charles@bluewin.ch, ou chez
Paul Cossavella, 032 487 61 08,
079 275 91 53, pcossavella@
bluewin.ch.

Dernier délai : 18 novembre.

Course aux gorges de la Pöeta-Raisse, 30 octobre

C'est à Môtier, au restaurant des Six Communes, magnifique bâtisse du

15^e siècle que nous avons rendez-vous pour un habituel café croissant. Nous ne nous attardons pas. Nous avons tout de même 4h30 de marche. Nous rejoignons le parking en voiture à l'entrée des gorges au sud du village, point de départ de notre course.

Nous empruntons une route forestière recouverte de feuilles mortes qui craquent sous nos pieds, puis la route devient sentier, et après c'est un dédale de marches et passerelles bien



emménagées parfois aériennes au-dessus d'une succession de cascades. La sortie des gorges est une enfilade étroite et abrupte où apparaît un rayon de soleil.

Timing parfait pour notre arrivée à midi pile au coin pique-nique, notre bûcheron de service est déjà occupé à faire le feu, lui qui mange à heure fixe. Les plus enthousiastes sortent leur couteau suisse et taillent les baguettes, d'autres préparent la table et s'y installent. C'est



une vingtaine de cervelas qui vont griller à tour de rôle. Un instant magique qui nous rappelle des souvenirs de jeunesse et de scoutisme.

Nous poursuivons notre balade dans un décor d'alpage au lieu-dit La Ronde Noire. Si on avait dit, avec nos conversations bruyantes qu'on ne verrait pas d'animaux ! On se serait un peu trompé.

Nous croisons un couple plutôt original qui promène des animaux de compagnie tout aussi originaux dans nos contrées



que sont deux beaux lamas mâles, grands et majestueux, l'un blanc aux yeux bleus et l'autre brun aux yeux noirs. Nous faisons une petite halte pour satisfaire notre curiosité et faire des photos.

Nouvel instant magique au retour par la

forêt de Combettes. Au bord du chemin, la Fée, si célèbre dans cette vallée, nous est apparue dans une boîte. Mais c'est celle de Philippe, toujours prévenant dans les bons coups, que nous la dégustons avec l'eau de la source voisine.

On ne pouvait pas terminer cette course sans passer par la chute et la grotte de Jean-Jacques Rousseau où paraît-il, il trouvait l'inspiration.

En chiffre :

70 : la différence d'âge entre deux participants.

13km : la distance parcourue.

600m : le dénivelé positif.

2 sapins : la hauteur de la chute à J.-J. Rousseau selon un bûcheron.

21 : le nombre de participants.



Ils y ont participé

Sentiers insolites, 28 septembre

André

Chef de course : Claude Rossé.

Participants : Géraldine Mougenot, Claire-Lise et Charles Donzé, Armando Perrenoud, Bernard Blanchard, Oscar Lobo, André Montavon.

Départ de Tavannes avec Charles, Claire-Lise, Armando, Géraldine et moi à 7h10. On a retrouvé Claude, Bernard et Oscar au Landi à Eschert.



Une fois tous réunis, direction Laufon pour un café-croissant, nous sommes montés à Bergwirtschaft Stierenberg où nous abandonnons les voitures.

Nous prenons la direction du Ulmethölzli où nous poursuivons par l'arête du Ammenegg, pour redescendre au bord d'un joli petit ruisseau Sigbach, suivi d'une ascension pour rejoindre la crête Fäldmene, puis une descente dans la gorge Sankt Fridli où nous passons sous une très jolie chute d'eau.

Après une montée escarpée sous la pluie, nous passons sous le Müeltli pour rejoindre l'arête et finir la matinée pluvieuse au point de vue Hirnichopf, la

pluie s'est arrêtée et nous faisons une petite halte repas.

Nous descendons voir les ruines du château Gilgenberg, après quelques photos nous repartons à l'est, pour la dernière grosse bosse. Arrivés au sommet Portiflue, nous pouvons admirer le château.

Nous continuons en direction de Schurlimatt, nous passons par l'arête Riedberg et devant une petite chapelle pour rejoindre les voitures.

Fin de la course, avec un verre de l'amitié.

Environ 14,5km et 850mD+.

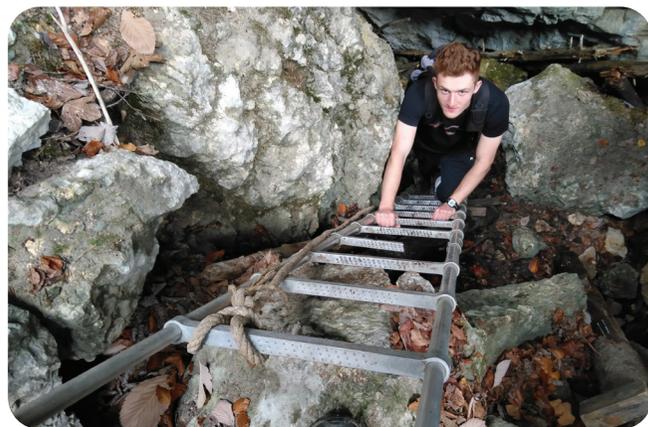
Course surprise, 23 octobre

Yves Diacon

La première surprise : seuls 5 participant-e-s, y compris le chef de course, - Josiane, Heidi, Brigitte C., Nicolas et Yves - se sont inscrits à cette sortie.

La deuxième surprise : la météo ressemblait plus à celle de la fin d'un mois d'août qu'à celle de la fin octobre.

La troisième surprise : la sortie n'était pas seulement consacrée à un effort physique



mais aussi à la découverte de sites particuliers de notre région : la Wolfschlucht, le Trou de l'ours, l'If plusieurs fois centenaire du lieu-dit « Au Marat », le Creux de Glace et le « Canyon » situés dans la forêt des Vaivres.

La dernière surprise : personne ne s'est perdu malgré l'apéro pris à la Malsenberg...